



A.R.D.F. France
Amateur Radio Direction Finding
32 rue de Suède 37074 TOURS Cedex 2

Association A.R.D.F France

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 avril 2022 à sommières.

Les membres de l'association ARDF France se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation du Conseil d'administration le 23 avril 2022 à 14h30 à Sommières.

Il est établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés.

Présents : René COMBE, Fabienne DELAUNAY, André DALAUNAY, Claude FRAYSSINET, Claude GAUTHIER, Alain LAGARIGUE, Fred MAZOYER, Daniel OULIVET, Vincent PICHOT, Robert RAMSEYER, Lucien VIDAL

Représentés : Bertrand DESROUSSEAUX, Roland WERLE

Excusés : Patrice VIGNERON

L'assemblée générale est présidé par Claude en sa qualité de président en exercice de l'association A.R.D.F. et Daniel OULIVET est nommé secrétaire pour cette assemblée.

Conformément au statue le corum étant atteint l'assemblée peut délibérer à titre ordinaire.

Le président de séance rappelle l'ordre du jour de cette assemblée l'approbation du rapport moral et du rapport financiers

Lecture et faites des différents rapports établis par le président et le trésorier .

Rapport moral par le Président :

Ce rapport est déjà connu des membres qui l'ont reçu par courriel quelques jours avant l'AG.

Le Président nous rappelle l'historique et tous les événements de la période et les activités se situant de février 2020 à mars 2022.

Rapport financier par le Trésorier :

Ce rapport est déjà connu des membres qui l'ont reçu par courriel quelques jours avant l'AG.

Le trésorier donne lecture du bilan de l'exercice allant du 01-03-2020 au 30-03-2022. Après avoir présentés les recettes et les dépenses on constate un déficit de 127,64 €.

Le dernier relevé du compte bancaire courant de l'exercice affichait un solde positif de 64 euros au 31 mars .

Le dernier relevé du livret bleu affiche un montant de 2201,34 €.

Première résolution :

L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport moral évoqué par le président et lui donne quitus de sa gestion pour la période.

Deuxième résolution :

L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport financier évoqué et lui donne quitus de sa gestion pour la période du 1 février 2020 au 31 mars 2022

Le montant de la l'adhésion a ARDF pour 2023 est fixée à 15 € en individuel et 24 € pour les familles.

Elections au conseil d'administration :

Se présente : Claude FRAYSSINET, Alain LAGARIGUE, Daniel OULIVET, Vincent PICHOT, Robert RAMSEYER, Roland WERLE

Sont élus à l'unanimité :

Claude FRAYSSINET, Alain LAGARIGUE, Daniel OULIVET, Vincent PICHOT, Robert RAMSEYER, Roland WERLE

Election du bureau :

Président : Claude FRAYSSINET

Secrétaire : Robert RAMSEDEYER

Trésoriers : Daniel OULIVET

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée ver 15h30

De l'assemblée il a été dressé le présent procès-verbal . Il est signé par le président et le secrétaire de séance.

Daniel OULIVET

Secrétaire de séance



Claude FRAYSSINET

Président de séance

